

Réf. MD 000(2025)

## **Journée européenne des langues : 25 ans de mobilisation en faveur de l'apprentissage des langues en Europe**

Strasbourg, 25.09.2025 – À la veille de la [Journée européenne des langues](#), célébrée le 26 septembre, le [Secrétaire Général](#) du Conseil de l'Europe, Alain Berset, a fait la déclaration suivante :

« L'année 2025 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Journée européenne des langues, qui célèbre la richesse de la diversité linguistique et culturelle de l'Europe et rappelle avec force l'importance de l'apprentissage des langues pour la participation démocratique, l'inclusion et la compréhension mutuelle.

Le patrimoine multilingue de l'Europe est l'un de ses plus grands atouts. Le Conseil de l'Europe promeut et protège activement cette diversité, en reconnaissant que l'enseignement et l'apprentissage de plusieurs langues ne relèvent pas du luxe culturel, mais d'une nécessité politique : c'est un moyen essentiel de donner vie à l'idéal européen et de renforcer les valeurs pluralistes, inclusives et tournées vers l'avenir qui sont au cœur du projet européen. Cette approche s'appuie sur des instruments du Conseil de l'Europe tels que le Cadre européen commun de référence pour les langues ([CECR](#)) et son Volume complémentaire, qui ont révolutionné l'enseignement des langues et sont utilisés dans le monde entier.

Le CECR et la Journée européenne des langues sont tous deux nés de l'Année européenne des langues 2001, une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne visant à sensibiliser l'opinion publique à la richesse linguistique de l'Europe et à encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie. Depuis lors, le 26 septembre est devenu le jour de la célébration annuelle de toutes les langues, grandes ou petites, parlées ou signées, régionales ou des personnes migrantes, mettant en évidence le rôle que jouent les langues dans l'éducation, la société et l'épanouissement individuel.

Pour célébrer cet anniversaire spécial, le Conseil de l'Europe adoptera un [Manifeste de la motivation](#), élaboré avec le soutien de la Commission européenne, pour mettre en lumière le rôle déterminant de la motivation dans la réussite de l'apprentissage des langues. La motivation est communément reconnue comme l'un des indicateurs les plus fiables pour prédire le succès des apprenants et apprenantes, et il est fondamental de la prendre en compte pour favoriser l'investissement et la réussite scolaire de ces derniers.

Alors que nous célébrons le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Journée européenne des langues, le Conseil de l'Europe réaffirme son engagement en faveur d'un enseignement linguistique plurilingue et interculturel, fondé sur des valeurs démocratiques communes. Il continuera à travailler avec ses États membres pour que la diversité linguistique de l'Europe profite davantage à ses citoyennes et citoyens, en renforçant le respect et la compréhension mutuels, la cohésion sociale et la citoyenneté démocratique. Ce faisant, l'enseignement des langues apporte une contribution importante au Nouveau Pacte Démocratique.

Cet anniversaire n'est pas seulement une célébration, mais un appel à prendre des mesures pour soutenir des apprenantes et apprenants motivés et autonomes, prêts à contribuer à une Europe ouverte, démocratique et multilingue. »

### **Contact presse**

[Tatiana Baeva-Frachon](#), attachée de presse, tél. : +33 3 88 41 21 41